



Ordonnance de télécom CRTC 2017-225

Version PDF

Références : 2017-181 et 2017-195

Ottawa, le 29 juin 2017

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Amtelecom Limited Partnership	AMT 81 Tarif général – Retrait du service Renvoi d'appels	10 mai 2017	14 juillet 2017
Norouestel Inc.	AMT 993 Modification au Tarif général – Service Internet optimisé	25 mai 2017	12 juin 2017

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale